

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE TRIENT
DU 10 JUIN 2024**

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 41 personnes y compris le conseil municipal. 6 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 19h30 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2023

Le PV de l'assemblée du 12 juin 2023 a été publié sur le site au moment de la convocation.

Personne n'en demande la lecture

Il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation des comptes de l'exercice 2023

Les comptes de la Commune, ainsi que le message adressé à l'assemblée primaire, ont été publiés sur le site internet de la Commune dès la convocation dans les délais légaux. Ils sont commentés par le secrétaire.

Le résumé du message est repris ci-dessous.

Le compte de résultat affiche avant les amortissements comptables un total de charges de Fr. 3'484'029.65 et des revenus financiers de Fr. 8'725'005.16 ce qui laisse une marge d'autofinancement de Fr. 5'240'975.51.

Avec des amortissements comptables de Fr. 130'929.66, une attribution de Fr. 1'022.21 aux financements spéciaux, une attribution de Fr. 5'178'042.40 aux fonds propres et un prélèvement de Fr. 100'000.- pour le ménage communal, l'excédent de revenus se montant à Fr. 21'981.24.

L'exercice 2023 est marqué par plusieurs points forts, à savoir :

- Le versement en début d'année de Fr. 4'830'000.- de la part des concessions CFF.
- Le versement de l'annuité des concessions CFF de Fr. 345'828.-
- Les décisions de mettre fin aux litiges sur les redevances avec les CFF et le canton et le décompte final des redevances dues à payer courant 2024 de Fr. 3'838'880.-. Ceci représente un bonus de Fr. 1'078'400.-
- Le risque de Fr. 460'080.- provisionné pour l'année 2011 est annulé.
- Un rattrapage d'impôts 2021 sur les concessions reçues.
- Le décompte final de l'impôt à la source pour les années 2020-21-22.
- Au vu des virements reçus ci-dessus, le prélèvement pour le ménage communal s'est monté à Fr. 100'000.- au lieu de Fr. 500'000.-

3. Rapport de l'organe de révision

M. Benoit Bender, réviseur agréé de la fiduciaire Bender, donne lecture complète du rapport de vérification et dans le cadre de l'audit, relève que

- ✚ L'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- ✚ Le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo;
- ✚ Que la Commune n'a pas d'endettement net au 31.12.2023 ;
- ✚ Que la Commune municipale est en mesure de faire face à ses engagements ;
- ✚ Que l'entretien avec le conseil communal a eu lieu.

Il propose en conclusion d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2023

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Proposition de vente du bâtiment « Ecole des Jours »

Mme Balzan Aloïse et M. Jean-Pierre Monnet sont nommés comme scrutateurs pour l'occasion.
Le projet de vente de l'école des Jours pour Fr. 110'000.- à M. Julien Gay-Crosier est présenté par le Président, puis mis en discussion.

Question de M. Monnet Jean-Pierre qui désire connaître les m2 de terrain à disposition ; réponse 53 m3 pour un total de 148 m3 bâtiment compris.

Demande de M. Pignat pour un vote au bulletin secret.

Pour organiser un vote au bulletin secret, il faut qu'1/5 des membres présents en fasse la demande ;
Art 16, al. 2 (LCo)

41 membres sont présents

7 personnes demandent le vote au bulletin secret, ce qui n'est pas suffisant car 8,2 personnes devraient l'avoir demandé.

Au vote à main levée le résultat est le suivant :

Oui : 33

Non : 0

Absentions : 8

La vente est acceptée à la majorité des citoyens présents.

6. Rapport des commissions

Comme le veut la tradition, chaque conseiller présente ses dicastères et quelques thèmes ou travaux qui sont en cours de réalisation.

Patricia Bruchez

- Le parc régional
 - o Suite à la votation positive du 09.06.2024, la commune de Trient fait désormais partie du parc Naturel Régional de la Vallée du Trient pour les 10 prochaines années.
- CMS
 - o Tout va bien malgré le travail plus conséquent et la difficulté de trouver des collaborateurs.
- Castel
 - o Il reste une opposition au projet de construction du nouveau bâtiment.
 - o Le début des travaux sont reportés.
- SD
 - o Reprise des activités de l'épicerie qui sera ouverte jusqu'au 15 septembre.
- Jeunesse
 - o Le label « Jeunesse de Montagne » a été obtenu en mars 2024. Celui-ci sera remis officiellement le 26 août 2024.
- Orgues, musiques et cimes
 - o La 15^{ème} édition du festival aura lieu dans la Vallée du Trient du 28 juillet au 23 août.
- Mines de fer des Tseppes
 - o Présence aux Tseppes des archéologues et étudiants de l'Université de Zürich jusqu'à la fin du mois de juin.
 - o Selon Sandro Benedetti, le site est d'une dimension et d'une importance insoupçonnée. Ils ont trouvé un réseau de galeries effondrées et plusieurs bâtiments

Romaine Gay-Crosier

- Ecole
 - o La fête pour les 10 ans de l'école de l'Arpille a été organisée le 3 mai à la satisfaction de tous et principalement des enfants.
 - o Présence de 400 enfants pour les 5 communes.

Olivier Couach

- Revitalisation du Trient
 - o Une séance sur place a été organisée le 29 avril dernier avec le responsable du canton Stéphane Bovier, le bureau Moret représenté par Léonard Evequoz et l'entreprise Epiney représenté par son directeur Frédéric Brodard.
 - o Le suivi environnemental demandé par l'OFEV a été attribué au bureau Nivalp (Nicolas Bagnoud). Ce suivi va être réalisé jusqu'en 2026.
 - o Question de M. Cappelletti Pierre-Alain par rapport au blocage de Rhône 3 et son influence pour le projet de Trient
 - Pas d'influences car le projet de Trient est pratiquement terminé.
- Zone de l'Eudei
 - o La semaine du 13 mai environ 3000 m³ de matériaux ont été évacués de l'Eudei au prix de 5.- CHF le m³
 - o Cette exploitation a été faite sur 1 semaine. Elle a permis de continuer le nettoyage de la zone avec l'évacuation des blocs béton et des ferrailles trouvés aux abords du cours d'eau.
 - o Une prochaine exploitation est prévue à l'automne 2024.
 - o Le projet de revitalisation Gravière-Peuty à charge à 100% des CFF est bloqué à la suite de l'opposition d'ESA.

- Eboulement Dona Gremé – Point de la situation
 - o Un ensemble d'instruments de surveillance surveille la zone en mouvement depuis le printemps passé. Le Plan d'Alarme mis en place sur la zone est passé en situation d'alerte 3 ce printemps sans atteindre le niveau d'alerte 4 obligeant une évacuation des habitants.
 - o Une séance a été organisée en mai dernier avec les habitants situés dans la zone à risque afin de faire un état des lieux de la situation de la surveillance et du projet de rehaussement de la digue. Le bureau de géologues Tissières ainsi que James Médico du bureau DNE ont participé à cette séance.
 - o Le canton a demandé plus d'informations sur l'influence du glissement au niveau de la digue avant de pouvoir valider le projet de surélévation de la digue (surélévation de 3m50).
 - o Plusieurs sondages de 50 m de profondeur vont être faits au niveau de la digue afin d'obtenir ces informations. Les travaux vont commencer la semaine du 24 juin prochain.
 - o En parallèle le projet de surélévation va être déposé à la fin de l'année, afin de pouvoir être réalisé sur l'été 2025 si tout va bien.
 - o
- Commission Energie – 10 ans Myenergie
 - o 3 fiches projets liés à l'énergie vont bientôt paraître. Elles concernent l'éclairage public et les stratégies de rénovation du patrimoine bâtie de la commune.
 - o Question de M. Monnet Jean-Pierre par rapport à la pose de panneaux solaires.
 - Pas de précisions à ce jour.
- Travaux publics
 - o Thomas Lépicier a commencé comme auxiliaire le lundi 13 mai pour la saison d'été 2024.
 - o Équipe communale dynamique, réactive et toujours disponible.

Paul Gay-Crosier

- Bisse du Trient
 - o Remercie les gardiens, Christophe Huguenin, chef, et ses acolytes Michel Tissières, Frédéric Hamelin et Elie Huguenin, pour la mise en eau du Bisse.
 - o Toujours en attente des autorisations du canton pour les travaux de rénovation du bisse et du sentier.
- Chemins pédestres
 - o Le chemin des Tseppes est fermé. L'accès à l'alpage se fera par le Peuty.
 - o Le tronçon Bierle – Litro est également fermé.
- PGEE
 - o Objectif de réguler les eaux claires sur Trient.
 - Pose de compteurs pour les grands consommateurs et aide à la planification.
 - o Question de M. Monnet Jean-Pierre par rapport à l'eau du torrent du Tsaperon qui pourrait être utilisé pour les animaux de Nicolas Frossard.
 - Etude en cours
- Déchets
 - o Réussite avec la récupération des déchets verts
 - o Question de Mme Cathy Rebelle et M. Pierre-Alain Cappel
 - Huile de friteuse peut être versée dans les containers Gastro vert.

- Huile de vidange doit être versée dans les containers prévus

Bertrand Savioz

- Rénovation du Glacier
 - o Plusieurs séances avec les ingénieurs (CVS – installations électriques), les architectes et la commission
 - o Choix d'un chauffage à plaquettes
 - o Séances avec la PPE
 - o Désamiantage + bâtiment vidé + défrichage des arbustes
 - o Lancement de l'appel à soumissions pour le gros œuvre (procédures ouvertes – gré à gré concurrentiel – invitation)
- Redevances hydrauliques
 - o Depuis 2010 litige entre les communes, les CFF et le canton sur la perception de l'impôt spécial.
 - o En 2022 le Tribunal fédéral donne raison aux communes (12 ans de procédures).
 - o Le canton a accepté le verdict et doit reverser aux CFF l'impôt payé. Ceux-ci doivent reverser aux communes les impôts indument versés.
 - o Mais le canton a changé la loi. Dorénavant, les CFF verseront au canton le 60% des redevances hydrauliques comme cela se fait pour toutes les autres communes concédantes.
 - o Merci à Me Revaz, M. Rouiller et aux présidents (anciens et actuels) pour leur persévérance. Un accord a été trouvé pour mettre fin aux différents litiges en cours avec le canton et les CFF.
- LAT
 - o PAZ
 - Les plans disponibles à la commune
 - Séance d'information publique le 14 juin sous la tente
 - o RCCZ
 - Gros travail en vue du nouveau RCCZ
 - o Inventaire du patrimoine bâti
 - Fin des visites cet été 2024
 - Production des fiches pour cet automne (classement des bâtiments selon leur valeur patrimoniale)
- Economies d'eau
 - o Sensibilisation aux économies d'eau dans les écoles
 - o Boîte à idée
 - o Possibilité de se procurer un pommeau de douche à 10.- (au lieu de 37.-)
 - o Diminution de 50% de la consommation d'eau
 - o Formulaire disponible au bureau communal
 - o Possibilité de commander en ligne : <https://ecodouche-co2.ch/trient>
 - o Du 1er juillet au 30 septembre
- Navette estivale
 - o Navette Châtelard – Forclaz du 13 juillet au 15 septembre
 - o Carte de libre-passage disponible au secrétariat
 - o Horaire disponible sur l'application CFF

- L'an prochain, nous prévoyons, en bonne collaboration avec la commune de Finhaut, une liaison Forclaz – Emosson
- Subventionnement par l'Etat VS (35 - 50%) Durée : du 15 juillet au 27 août
- Subvention à 50 % par l'Etat.
-
- Questions/remarques de Mme Meyer Charline, Véronique et Gregory par rapport aux correspondances avec Martigny ou Chamonix.
 - Ça serait plus logique pour les habitants que ça soit avec Martigny.
 - La réflexion de la mise en place de cette navette a été faite pour les touristes
 - Avec le Parc, une réflexion plus globale est en cours.
- Questions/remarques de Mme Balzan Aloïse par rapport aux retards de Car Postal de l'horaire hivernal :
 - Il y a eu plusieurs fois ou des retards ou des absences du bus (3-4x durant l'hiver)
 - Intervention auprès de Car Postal par courrier
- Remarques de M. Jean-Pierre Monnet :
 - La vieille route peut être dangereuse en hiver avec le car et pourrait justifier ces retards.

7. Divers

Interventions :

M. Frédéric Hamelin intervient au sujet de la sécurité sur la place de l'école.

Malgré ses diverses remarques, à part la pose de bacs à fleurs, rien n'a été fait. La pose de ralentisseurs serait une mesure importante à mettre en place.

- Réponse du Président qu'il y a quelques années, un radar avait été posé et qu'au final, la vitesse n'était pas excessive.
- Le conseil va se renseigner et étudier de mettre la place en zone 20 km/h et poser des ralentisseurs

Mme Marie-Hélène Tissières intervient au sujet de l'église

Celle-ci donne des soucis pour son entretien tant extérieur qu'intérieur.

Le cimetière mériterait que du gravier soit rajouté à divers endroits.

M. Bertrand Savioz rappelle à l'assemblée que 2024 est une année électorale et que 3 conseillers cesseront leurs activités en fin d'année, soit Romaine Gay-Crosier (3 législatures), Paul Gay-Crosier (2 législatures) et Bertrand Savioz. (5 législatures, dont 2 comme président)

Pour les personnes intéressées à ces postes, des renseignements peuvent être pris soit auprès des conseillers, soit au bureau communal.

La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 21h15, remercie les conseillers, les secrétaires et les employés communaux pour leur travail.

Le verre de l'amitié est offert à la Grande Ourse.

Le Président :

B. Savioz

Le Secrétaire :

C. Goumand